



FORMATION : Créer et diriger son association

30€ pour les bénévoles / 120€ pour les salariés



Date de formation: 20/12/2023

Horaires: 9h30 - 16h30

Durée: 6h00

Lieu:

Espace Associatif, Maison Pierre Waldeck-Rousseau, 1 allée Mgr Jean-René C

Intervenant: Guillaume Hardy

Nombre de places disponibles: 15

Bénéficiaire: bénévoles et salariés

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2023-12-19

Contact: Guillaume Hardy

Description de la formation :

1. Les principes fondamentaux :

- La loi 1901, de quoi parle-t-on ?
- Le « projet associatif » à quoi ça sert ?
- Comment choisir les bons statuts pour son projet ?
- Rédiger ses statuts : Définir l'objet, le bureau et le CA a quoi servent-ils ? comment on s'organise et comment on prend les décisions ?

2. Relations projet / individu / groupe :

- Place de chacun, engagement individuel.
- Dynamique de groupe et création de collectif.
- Définir son projet associatif : quelques éléments de méthode.

3. Les ressources d'une association :

- Éléments d'économie marchande : fiscalité, législation, limites.
- L'économie non marchande : mécénat, don, subvention : comment s'y retrouver.
- économie non monétaire : valorisation du bénévolat et des contributions volontaires en nature.

4. Pas à pas de la création : de l'organisation de l'AG constitutive aux déclarations... aux évolutions possibles !

Objectif de la formation :

Un tour d'horizon de ce qu'il faut savoir pour bien démarrer son association : la création, les projets, les démarches, les obligations comptables, la responsabilité des dirigeants, ... Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances de base pour créer, diriger, gérer et administrer votre

association.

Infos Complémentaires :

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET :
337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29